

Edito octobre 2014

## DUMET sort peu à peu de sa torpeur

### Tenir le terrain

Nos bénévoles ont été présents une trentaine de jours sur DUMET cette année. Au cœur de l'été, ils ont réalisé vingt missions de sensibilisation du public en relais des saisonniers du conseil général.

Au printemps et cet automne, ils sont allés plus d'une dizaine de fois inspecter l'île après les tempêtes, suivre l'évolution de la diversité botanique, réaliser des observations et effectuer divers travaux d'entretien....

Grâce à cette présence vigilante tous les mois, Dumet n'est plus l'île abandonnée dont la dégradation empirait d'année en année. Les centaines de plaisanciers rencontrés nous ont félicités. Ils se réjouissent d'un meilleur comportement du public qui, globalement, est plus respectueux de l'environnement précieux et fragile de cet espace naturel très sensible.

Cette satisfaction d'un travail utile accompli ne saurait cependant nous faire oublier les difficultés rencontrées. Il y a toujours des visiteurs qui débarquent avec leurs chiens... ignorant les panneaux en haut des plages. Il y a les groupes qui démontent et brûlent des ganivelles pour faire leur barbecue. Ceux encore qui débarquent le soir avec provisions et boissons pour une nuit de fête... et abandonnent les déchets sur place. Ceux aussi qui, bravant les interdictions, prennent des risques pour leur sécurité en escaladant les murs du fort rond et en pénétrant dans le fort carré.

**"C'était mieux avant vous, quand je pouvais faire ce que je voulais sur DUMET...."** nous a jeté à la figure un visiteur à qui nos bénévoles expliquaient l'action de notre association. C'est la seule réaction agressive et négative enregistrée cet été. Elle ne nous fait pas baisser les bras.

**Soyons réalistes. Il faut du temps pour passer d'une situation de "non droit", à un état de respect partagé.**

La capacité de notre association à assurer une vigilance et une présence attentive tout au long de l'année sur le terrain par ses bénévoles lui donne un rôle irremplaçable dans la préservation de Dumet.

Jean-Claude MURGALE

**"Bon bilan" pour DUMET ENVIRONNEMENT et PATRIMOINE créée pour sauvegarder l'île Dumet et tout mettre en œuvre pour la restauration de cet espace naturel sensible. Le constat a été fait lors de l'assemblée générale du 22 juillet 2014. La mobilisation ne faiblit pas. Et l'association annonce des projets ambitieux.**

**"Après vingt ans et plus de quasi-immobilisme, l'île sort enfin de sa torpeur".** Le président Jean-Claude Julien a dressé, dans son rapport moral, un bilan positif du travail engagé depuis deux ans. Illustration de cette activité, les études en cours et celles à venir: étude et inventaire des fonds marins, commencés l'an dernier et qui continuent cette année, étude archéologique en cours, étude géologique cet automne, étude topographique l'année prochaine sans oublier l'étude botanique qui devrait être conduite en 2015. Si l'association n'est pas à l'origine de toutes ces initiatives, elle y est fortement impliquée. Elle n'agit pas seule : le propriétaire (le Conservatoire du Littoral), le conseil général de Loire-Atlantique, les mairies de Piriac et Mesquer ont joué un grand rôle dans la continuité des efforts.



Gérard Lerebour, représentant Paul Chainais, maire, a apporté le soutien de la municipalité de Piriac à l'action de l'association. Au premier rang, René Leroux, conseiller général du canton.

Après de longues démarches pour se faire connaître des institutions, notre association est aujourd'hui considérée comme partenaire légitime à intervenir sur l'île. Elle sera l'un des signataires de la convention de gestion quadripartite en discussion et dont la signature est attendue cet automne. Ce document définira les principes généraux de la gestion de l'île et précisera le rôle de chacun (qui fait quoi ?) des partenaires.

**"Certains de nos interlocuteurs sont exigeants, nous le serons aussi dans un climat d'échanges, de transparence, de confiance et de sérénité. Nous sommes à un tournant de l'histoire de « notre petite île », nous avons fait lever l'espoir, les utopies d'aujourd'hui seront les réalités de demain..."** a insisté le président Jean-Claude Julien.

### La mobilisation ne faiblit pas

L'association qui avait rassemblé plus de 100 adhérents dès sa première année a dépassé le chiffre de 140 en 2013 et poursuit sa mobilisation. Son recrutement se fait essentiellement sur les communes de Piriac, La Turballe et Mesquer. Mais elle compte aussi des adhérents sur l'ensemble de la presqu'île et même des départements bretons, des Pays de la Loire et de la région parisienne.

L'enquête de fréquentation effectuée l'été dernier corrobore cette répartition. Le critère essentiel qui explique la venue des plaisanciers est la proximité de leur port d'attache soit Piriac et Mesquer. Sa nature insulaire et son caractère « sauvage » expliquent aussi dans une grande mesure l'attrait qu'exerce Dumet sur les résidents et les vacanciers de notre littoral. Ces derniers réservent un excellent accueil aux bénévoles de l'association qui vont à leur rencontre pour les informer de leur démarche. Cette présence sur l'île vient en complément de la mission des agents estivaux du conseil général. Les élus présents à l'assemblée, notamment René Leroux, conseiller général du canton de Guérande, Gérard Lerebour représentant Paul Chainais, maire de Piriac et Jean-Pierre Bernard, maire de Mesquer ont renouvelé leur soutien à cette **"initiative citoyenne qui a fait bouger les choses"**.

Outre les cotisations de ses adhérents qui sont utilisées pour son fonctionnement, l'association bénéficie de subventions de la municipalité de Piriac (sur le territoire de laquelle est située l'île), et de Mesquer qui apprécie cette initiative depuis le début. Enfin, le conseil général de Loire-Atlantique a cofinancé l'inventaire des fonds sous-marins prévu sur deux années. Il prend aussi en charge les navettes nautiques qu'utilisent les bénévoles pour la surveillance de l'île, en relais de ses agents pendant leur repos le week-end.

## Fondation TOTAL

La Fondation d'entreprise Total, engagée depuis 20 ans dans la préservation de la biodiversité marine va soutenir deux de nos initiatives:

- l'inventaire des fonds sous-marins, le premier conduit sur un espace du Conservatoire du Littoral, jusqu'ici financé par le Conseil général et notre association. Il se poursuivra en 2015 et 2016 sur un cofinancement du Département et de Total

- l'étude de la végétation de l'île débouchant sur un plan de régénération du couvert végétal et d'aménagement de l'espace. Cette étude prévue en 2015, sera cofinancée par la Fondation Total et DEP.

La Fondation Total est un partenaire habituel du Conservatoire du Littoral depuis 1992 œuvrant notamment sur un programme conjoint de réhabilitation des îles et îlots du littoral atlantique : cartographies, études d'impact, mise en place d'indicateurs, acquisition d'outils de gestion en milieu marin. Parmi les principales interventions de cette Fondation, on peut citer le Parc national de Port Cros en Méditerranée et les îles Chausey en Normandie.

Jean-Pierre BARBIER

## Mouillages: c'est OK.

Les Affaires Maritimes viennent d'autoriser notre association à mettre en place des mouillages sur les deux plages de l'île. Cette demande avait été faite pour assurer la sécurité des bateaux et des personnes au cours des missions sur l'île. Cette autorisation nous a été délivrée pour une année. Un autre dossier sera déposé en vue d'obtenir une zone de mouillages pour 15 ans.



Jean-Pierre Beurier (photo), l'un de nos adhérents s'en charge. Les mouillages ne sont pas destinés aux plaisanciers mais réservés à DEP et à ses partenaires habituels: gendarmerie, mairie, office de la chasse et de la faune sauvage, conseil général, conservatoire du littoral...

Une bouée ronde de couleur blanche avec inscription "DEP" (Dumet Environnement et Patrimoine), sera installée sur chaque mouillage. La liste des bateaux autorisés à été transmise à la DDTM. Un bateau non référencé, et mouillé sur ces bouées pourra être verbalisé par les Affaires Maritimes. L'achat et l'installation se feront au printemps 2015.

Jean-Claude JULIEN

## Stratégie et objectifs: une motion

Une motion a été votée à l'unanimité par l'assemblée générale. Il s'agissait, au bout de deux ans de fonctionnement, de repreciser les objectifs initiaux et la stratégie d'action: mobilisation, implication du public, démarche partenariale, transparence avec les institutions, travail en commun, chacun dans son rôle et dans un climat de confiance.

Voici le texte intégral de cette motion:

"Créée en 2012, l'association "**DUMET ENVIRONNEMENT et PATRIMOINE**" s'est donné une double ambition :

1) **contribuer à restaurer la faune et la flore fragiles de l'île Dumet** gravement mises à mal au cours des dernières décennies par une fréquentation humaine toujours plus importante. Ceci implique

- l'approfondissement des connaissances sur les écosystèmes de l'île au moyen d'investigations permettant des mises à jour sur l'état de la flore et de la faune terrestres et sous-marines

- des actions concrètes sous forme de travaux d'entretien et de restauration du patrimoine naturel,

- l'information des plaisanciers et des visiteurs et des démarches pédagogiques en direction de groupes spécifiques.

2) **mettre en valeur et restaurer un patrimoine bâti et historique unique** et faire connaître l'histoire régionale dont Dumet a été le témoin au cours des siècles :

Il est prévu et convenu que ces actions se déroulent dans le cadre d'une convention signée avec le propriétaire, le Conservatoire du Littoral et avec les collectivités territoriales concernées.



**L'assemblée générale se réjouit** de constater que le contexte global de l'île DUMET s'est considérablement amélioré. Encouragée à l'origine par le conservatoire du Littoral, propriétaire de l'île, la création de notre association a été le déclencheur d'une mobilisation citoyenne qui a entraîné l'implication progressive des collectivités territoriales, notamment le conseil général de Loire-Atlantique et la commune de Piriac. Un mouvement de soutien s'amorce de la part de communes voisines, particulièrement Mesquer, et de parlementaires...

**L'assemblée générale mandate le bureau** pour suivre avec attention l'élaboration de la convention de gestion quadripartite prévue à l'origine, qui définira les objectifs et le rôle de chacune des parties prenantes. Elle souhaite que ce document puisse être finalisé et paraphé dans des délais compatibles avec l'urgence de mise en œuvre de projets proposés et soutenus par l'association.

**L'assemblée générale confirme qu'elle est très attachée**

- 1) **à une coopération concertée** de tous les acteurs mobilisés pour la sauvegarde et la valorisation de cet espace naturel sensible, dans le respect des objectifs définis en commun. Ceci implique un échange régulier d'informations sur les études et les projets, les calendriers, la coordination des actions et la recherche de synergies, en toute transparence et dans un climat de confiance de même que l'insertion de ces actions dans un nouveau plan d'aménagement raisonné et cohérent.

L'association est toute prête à faire bénéficier les parties concernées de la parfaite connaissance de la problématique et du passé de l'île qu'elle a acquise grâce à des compétences reconnues réunies dans différents domaines (sciences biologiques et géologiques, droit maritime, histoire et géographie...).

- 2) **au rôle d'acteur et de relais de proximité** de l'association. La présence, tout au long de l'année, des militants de l'association sur le terrain et leur passage régulier pour des actions et la surveillance de l'île sont indispensables pour le suivi et l'accompagnement des initiatives concertées qui y auront été déployées.

- 3) **à la coordination de tous les acteurs publics** et parapublics (services de l'Etat et des collectivités territoriales et locales) seule susceptible d'assurer la pertinence et la meilleure efficacité des interventions des uns et des autres, chacun dans son domaine de compétence. Cette convergence de moyens pourrait être rapidement mise en œuvre et contribuer efficacement à l'application effective des règles d'usage et de sécurité sur l'île.

Les efforts de sensibilisation et de prévention - bien compris par le public - ne peuvent suffire à donner des résultats si les auteurs d'incivilités continuent à croire que l'île est un territoire de "non droit" qui leur assure l'impunité.

- 4) **à l'implication du public** dans la sauvegarde et la protection de cet espace naturel très fragile. Par son ancrage permanent sur le terrain, l'association a initié depuis deux ans et poursuit un travail de sensibilisation des plaisanciers et du public. Elle développe aussi, par un cycle de conférences, une démarche de valorisation du patrimoine."

## Jean-Claude Julien réélu président

Jean-Claude Julien a été réélu président de l'association. Il est assisté au bureau par l'équipe suivante:

Vice-présidente : Chantal Barbier  
Secrétaire : Michel Garnier;  
Trésorier : Jean-Claude Murgalé;  
Trésorier adjoint : J.Pierre Barbier.

**contact:** "DEP, Maison de la mer, 44420 Piriac sur mer

**Blog:**  
<http://dumet.environnement.patrimoine1.overblog.com/>  
**Mail:** [dumet.en.pa@orange.fr](mailto:dumet.en.pa@orange.fr)

## Adhésions 2014

**137** adhérents ont, à ce jour, acquitté leur cotisation pour l'année 2014. En plus des renouvellements nombreux toujours en cours, (il y avait 140 adhérents fin 2013), nous avons accueilli trente adhésions nouvelles.

## DEP au forum

DEP a participé au forum des associations de Piriac qui a rassemblé 40 associations locales. Notre stand présentait des documents, articles de presse et des photos – Merci à Henri Nivresse- et un press-book retraçant nos deux années consacrées à la sauvegarde de l'île Dumet sans oublier un diaporama qui tournait en boucle.



De nombreux Piriacais sont venus à notre rencontre et quatre personnes ont adhéré. Beaucoup de questions ont concerné le débarquement sur l'île .. Nous avons rassuré nos interlocuteurs en leur expliquant que celui-ci sera toujours autorisé. Le conservatoire du littoral, propriétaire de Dumet, étant très vigilant sur ce point. La visite du maire de Piriac et de plusieurs conseillers municipaux nous a conforté dans nos projets pour les années à venir.

Notre présence -qui était une première- a été appréciée à ce forum.

**Jean-Claude JULIEN**

## Une forte présence sur l'île en 2014

Les membres de notre association ont été très présents durant toute la saison 2014 sur l'île Dumet, notamment les week-ends et les jours fériés, le reste de la semaine, en juillet et août, étant assurés par deux agents recrutés pour la saison par le conseil général.

De la première navigation, réalisée début mars pour observer et évaluer l'état de la flore, de la faune et de l'estran après les tempêtes hivernales particulièrement violentes cette année, aux dernières de septembre pour accompagner les plongeurs scientifiques, une trentaine de vacations réalisées à ce jour. Nos actions sont diverses avec l'aide de la municipalité de Piriac, du conseil général et l'approbation du conservatoire du littoral, propriétaire de l'île.



*Les informations proposées par nos bénévoles, en complément des agents saisonniers du conseil général sont très appréciées, preuve que le public qui débarque sur DUMET cherche à mieux connaître l'île...*

Notre rôle premier est l'information et la formation -lorsqu'ils le souhaitent- des visiteurs de l'île, pour mieux protéger l'existant, permettre le retour progressif d'espèces protégées ou tout simplement belles (flore et faune) et de parvenir (avec divers financements) à une sauvegarde des bâtiments, notamment le fort carré.

## informer, sensibiliser, convaincre et ... alerter

La vigilance de ses bénévoles de DEP permet d'alerter et d'aiguillonner les collectivités et institutions responsables du respect des réglementations sur l'île pour prévenir, limiter et corriger les conséquences des dégradations commises, parfois pendant nos vacations, ou constatées a posteriori.

Nous avons aussi une mission d'observation et d'analyse de la fréquentation. Ainsi, nous évaluons par comptages et questionnaires l'origine, les motivations et le comportement de ceux qui fréquentent l'île. Ces actions ne sont pas exhaustives. Des études plus scientifiques sont réalisées, en dehors des vacations estivales, par des spécialistes souvent universitaires. Il arrive aussi que nos bénévoles se transforment en éboueurs pour ramasser et rapporter sur le continent les ordures plus ou moins ménagères laissées (certainement oubliées !) par des visiteurs, fêtards, campeurs ou pêcheurs indéclicats.

A titre d'illustration, voici quelques exemples d'incivilités et d'infractions constatées par nos bénévoles particulièrement durant les premières semaines du mois d'août:

- tir à l'arc (de compétition, utilisé comme arme de chasse) sur les goélands.
- débarquement sur la plage de chiens et qui vagabondent sur l'île (interdit sur Dumet)
- campeurs ( interdit la nuit)
- barbecues sauvages sur la plage (feux interdits)
- portes du fort carré forcées
- dégradations de toutes sortes pour pénétrer dans les locaux du fort carré, pourtant interdit pas des panneaux d'information en raison du danger pour les visiteurs.

Notre association, encore jeune, recherche des volontaires pour participer aux vacations de l'été. Ecrivez nous pour vous joindre à nous: **Mail:** [dumet.en.pa@orange.fr](mailto:dumet.en.pa@orange.fr)

**Roland DAFOUR**

## Le puits protégé

A l'initiative de notre association et avec l'appui des services techniques de la mairie de Piriac, une grille de protection a été installée sur le puits situé près des douves du fort carré. Ainsi se trouve mis en sécurité un endroit particulièrement dangereux. Des travaux préparatoires avaient été réalisés par nos bénévoles, notamment l'arrachage des herbes accrochées sur le mur intérieur ainsi que la réfection de la tête du puits. En effet, de nombreuses pierres avaient été décellées et basculées dans le fond du puits par des promeneurs irresponsables.



Béant et sans protection, l'orifice du puits à ciel ouvert présentait un réel danger

Le transport et le débarquement d'une dizaine de sacs de ciment et de la grille de plus de 1,80 m de diamètre ont nécessité la mobilisation et l'intervention des «gros bras» de quelques-uns de nos bénévoles. Qu'ils en soient ici remerciés. L'installation de cette grille correspond en tous points à nos espoirs.

La remise en place des ganivelles autour du puits a complété ces travaux

Un prélèvement d'eau du puits a été effectué pour la faire analyser en laboratoire.



Ceinte de ganivelles, la tête de puits a été reconstituée et protégée par une grille.

## "La lettre de Dumet"

est éditée 4 fois par an par l'association **Dumet Environnement et Patrimoine**, maison de la mer, 44 420 Piriac sur Mer.

Directeur de la publication:

**Jean-Claude Julien**

Rédacteur en chef:

**Jean-Claude Murgalé**

Comité de rédaction: **Chantal Barbier, Louis Chabanne, Roland Dafour, Michel Garnier, Jean-Pierre Barbier.**

## Les bénévoles s'engagent

«**Découverte de l'île Dumet**»: sur ce thème une quinzaine d'adhérents se sont réunis le 29 juillet pour une session de formation animée par les responsables de l'association.

Après un jeu «vrai ou faux» pour trier dans les idées reçues, de nombreux sujets ont été traités dans une ambiance conviviale et interactive: la naissance de l'île, sa géologie, son histoire et bien sûr celle de ses forts, la flore, la faune et notamment les oiseaux, les évolutions ces dernières années...



Les bénévoles de **DUMET ENVIRONNEMENT** et **PATRIMOINE** apprécient les séances de formation qui leur permettent de mieux connaître l'île et de s'engager activement dans les actions de l'association.

Analyse descriptive, mais aussi les risques de dégradation... les enjeux concernant cette île ouverte au public, pas toujours respectueux...

Les projets de l'association ont aussi été présentés. Plusieurs participants ont souhaité s'impliquer et surtout aller sur place compléter leur connaissance de Dumet. Cette session proposée pour la seconde année sera reconduite en raison des attentes exprimées.

**Chantal BARBIER**

## Remise du prix photo et conférence



**Chantal Le Bonhomme de Mesquer** a remporté le second concours photo organisé par notre association, avec cette photo de vague éclairée par le soleil à la plage Saint Michel de Batz.

Son prix -un pied photo- lui a été remis avant la conférence de Michel Garnier, le samedi 20 septembre sur "**les fortifications de Dumet et la défense du littoral de la Bretagne sud**", à l'occasion des journées du patrimoine (photo ci-dessous).

